

ANNEXE 8

Copie des communications avec la Ville de Québec



Québec, le 18 décembre 2009

Madame Line Trudel  
Ville de Québec  
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap Rouge  
Édifice Andrée-P.-Boucher  
1130, route de l'Église  
Québec (Québec) G1V 4X6

**N/Réf. : Q120591**

**Objet : Demande d'accès à l'information-Terrains du CN**

Madame,

Nous sommes mandatés par La commission de la Capitale nationale du Québec (CCNQ) afin de réaliser une évaluation environnementale. Certains des terrains visés par l'étude appartiennent au CN. Les terrains visés sont situés sur le boulevard Champlain à Québec correspondant aux lots rénovés 2074932, 2074936 et 2074870. Une copie de la lettre nous autorisant à effectuer les recherches est jointe à la présente.

La présente constitue une demande d'accès à l'information pour cette propriété. Plus précisément, nous aimerions obtenir une copie des documents suivants :

- avis d'infraction, des poursuites ou des actions correctives;
- rapports d'inspection concernant un ou des déversements, rejets ou sources de contamination;
- tout autre document de nature environnementale détenu par votre Municipalité.

Vos renseignements seront traités à titre confidentiel aux seules fins de notre mandat. Nous apprécierions une réponse écrite de votre part.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Andréanne Hamel, ing. M.Sc.  
Chargée de projet

p.j. Autorisation de consultation



935 rue de La gauchetière ouest  
12<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H3B 2M9  
Tél : (514) 399-7155  
Fax: (514) 399-6573

935 de La Gauchetiere St West  
12<sup>th</sup> Floor  
Montreal, Quebec  
H3B 2M9  
Tel : (514) 399-7155  
Fax: (514) 399-6573

Environnement

Environment

Le 17 décembre 2009

**Sujet: ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PHASE 1**  
**Propriété CN du 2023, Chemin du Foulon**  
**Québec (QC)**

---

Madame, Monsieur,

J'autorise les représentants de GENIVAR à avoir accès aux documents et aux informations pertinentes dans le contexte d'une *Évaluation environnementale de site phase I*, pour le terrain situé au 2023, Chemin du Foulon, correspondant au lot rénové 2074870 ainsi qu'aux propriétés situées sur le boulevard Champlain à Québec, correspondant aux lots rénovés 2074932 et 2074936. meilleurs.

Yves Decoste (514) 399-7155  
Coordonnateur – Évaluations environnementales

Le 5 janvier 2010

Madame Andréanne Hamel  
Genivar  
5355, boulevard des Gradins  
Québec (Québec) G2J 1C8

N/Réf.: 09 12 18 2614  
V/Réf.: Q120591

Objet : Demande de nature environnementale – boulevard Champlain, lots 2 074 932,  
2 074 936 et 2 074 870

Madame,

La présente fait suite à votre demande parvenue à notre bureau le 18 décembre 2009 concernant l'obtention de renseignements relatifs à l'objet cité en rubrique.

Des démarches sont actuellement entreprises pour retracer lesdits renseignements et une réponse vous sera acheminée au plus tard le 17 janvier prochain.

Conformément aux dispositions de la loi, je vous informe que si le délai de vingt (20) jours imparti par la loi pour vous répondre n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice de ce recours de même que copie de l'article de ladite loi.

Cependant, nous nous prévalons dès maintenant de l'article 47 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics* et sur la protection des renseignements personnels dans le but de pouvoir prolonger de 10 jours le délai à l'intérieur duquel nous devons traiter votre demande.

Nous vous informons également que des frais de reproduction plus des frais postaux sont applicables sur tous les documents susceptibles de vous être communiqués en vertu des dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Ces frais de reproduction sont de 0,34 \$ la page et de 13,75 \$ pour un rapport d'événement ou d'intervention. La consultation de ces documents est toutefois gratuite sur place aux heures normales de travail.

... 2

A défaut de nous aviser que vous ne désirez pas consulter ces documents d'ici la date indiquée au deuxième paragraphe de la présente, nous vous les transmettrons, le cas échéant, avec facturation. Vous pouvez nous rejoindre en composant le 641-6411, poste 4911.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès,

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Line Trudel, avocate

/ns

p.j.

Le 2 février 2010

Madame Andréanne Hamel  
Génivar  
5355, boulevard des Gradins  
Québec (Québec) G2J 1C8

N/Réf. : 09 12 18 2614  
V/Réf. : Q120591

**Objet : Rapport de nature environnementale – Boulevard Champlain,  
Québec – Lots 2 074 932, 2 074 936 et 2 074 870**

Madame,

En réponse à votre demande parvenue à notre bureau le 18 décembre 2009, la présente a pour but de vous informer que selon les informations qui nous ont été transmises par le Service de l'environnement et par la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et au meilleur de notre connaissance, nous ne détenons aucun dossier ou plainte de type environnemental relativement à l'endroit spécifié dans votre demande.

De plus, nous vous informons que ce terrain n'est pas inscrit dans le registre des terrains contaminés de la Ville de Québec, tel que l'exige la Loi sur la qualité de l'environnement. Cependant, vous pourriez prendre contact avec le ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs pour toute information supplémentaire.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'adjoint à la responsable de l'accès,

  
Daniel Martineau, notaire

/mb

Québec, le 6 janvier 2010

Madame Line Trudel  
Ville de Québec  
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap Rouge  
Édifice Andrée-P.-Boucher  
1130, route de l'Église  
Québec (Québec) G1V 4X6

**N/Réf. : Q120591**

**Objet : Demande d'accès à l'information-Terrains du Port de Québec**

Madame,

Nous sommes mandatés par La commission de la Capitale nationale du Québec (CCNQ) afin de réaliser une évaluation environnementale. Certains des terrains visés par l'étude appartiennent au Port de Québec. Les terrains visés sont situés sur le boulevard Champlain à Québec correspondant aux lots rénovés 2077175, 2074509 et 3043414. Une copie de la lettre nous autorisant à effectuer les recherches est jointe à la présente.

La présente constitue une demande d'accès à l'information pour cette propriété. Plus précisément, nous aimerions obtenir une copie des documents suivants :

- avis d'infraction, des poursuites ou des actions correctives;
- rapports d'inspection concernant un ou des déversements, rejets ou sources de contamination;
- tout autre document de nature environnementale détenu par votre Municipalité.

Vos renseignements seront traités à titre confidentiel aux seules fins de notre mandat. Nous apprécierions une réponse écrite de votre part.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Andréanne Hamel, ing. M.Sc.  
Chargée de projet

p.j. Autorisation de consultation





Administration portuaire de Québec  
150, rue Dalhousie  
C.P. 80, Succ. Haute-Ville  
Québec (Québec) G1R 4M8

Téléphone: [418] 648-3640  
Télécopie: [418] 648-4160  
www.portquebec.ca

Quebec Port Authority  
150 Dalhousie Street  
P.O. Box 80, Station Haute-Ville  
Quebec (Quebec) G1R 4M8

Telephone: [418] 648-3640  
Facsimile: [418] 648-4160  
www.portquebec.ca

## LETTRE D'AUTORISATION D'ACCÈS À L'INFORMATION

### PROTOCOLE DE GENIVAR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE, PHASE I

Date : 6 janvier 2010

J'autorise les représentants de GENIVAR à avoir accès aux documents et aux informations pertinentes dans le contexte d'une *Évaluation environnementale de site phase I*, pour les terrains situés sur le boulevard Champlain à Québec, correspondant aux lots rénovés 2077175, 2074509 et 3043414.

Signataire :   
Nancy Hudon

Titre : Conseillère en environnement

Compagnie : Administration portuaire de Québec

Regy  
13/10/2010  
AA  
Q120591

Le 8 janvier 2010

Madame Andréanne Hamel  
Genivar  
5355, boulevard des Gradins  
Québec (Québec) G2J 1C8

N/Réf.: 10 01 06 36  
V/Réf.: Q120591

Objet : Demande de nature environnementale – boul. Champlain, lots 2 077 175, 2 074 509  
et 3 043 414

Madame,

La présente fait suite à votre demande parvenue à notre bureau le 6 janvier 2010 concernant l'obtention de renseignements relatifs à l'objet cité en rubrique.

Des démarches sont actuellement entreprises pour retracer lesdits renseignements et une réponse vous sera acheminée au plus tard le 5 février prochain.

Conformément aux dispositions de la loi, je vous informe que si le délai de vingt (20) jours imparti par la loi pour vous répondre n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice de ce recours de même que copie de l'article de ladite loi.

Cependant, nous nous prévalons dès maintenant de l'article 47 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics* et sur la protection des renseignements personnels dans le but de pouvoir prolonger de 10 jours le délai à l'intérieur duquel nous devons traiter votre demande.

Nous vous informons également que des frais de reproduction plus des frais postaux sont applicables sur tous les documents susceptibles de vous être communiqués en vertu des dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Ces frais de reproduction sont de 0,34 \$ la page et de 13,75 \$ pour un rapport d'événement ou d'intervention. La consultation de ces documents est toutefois gratuite sur place aux heures normales de travail.

... 2

A défaut de nous aviser que vous ne désirez pas consulter ces documents d'ici la date indiquée au deuxième paragraphe de la présente, nous vous les transmettrons, le cas échéant, avec facturation. Vous pouvez nous rejoindre en composant le 641-6411, poste 4911.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès,



Line Trudel, avocate

/ns

p.j.

Le 8 février 2010

Madame Andréanne Hamel  
Génivar  
5355, boulevard des Gradins  
Québec (Québec) G2J 1C8

N/Réf. : 10 01 06 36

V/Réf. : Q120591

**Objet : Demande de nature environnementale – Boulevard Champlain, Québec  
Lots 2 077 175, 2 074 509 et 3 043 414**

Madame,

Pour faire suite à votre demande parvenue à mon bureau le 6 janvier 2009, concernant l'obtention de renseignements relatifs à l'objet cité en titre, veuillez trouver ci-joints les documents demandés.

Comme vous le constaterez à la lecture de ces documents, nous avons dû en extraire certains passages en application des dispositions des articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* dont nous vous joignons copie desdits articles pour votre information.

Le coût de ces documents s'élève à 12,88 \$ (32 pages x 0,34 \$ la page + 2,00 \$ frais postaux). Considérant que la présente constitue votre facture, auriez-vous l'obligance d'effectuer le paiement à l'ordre de la Ville de Québec et d'expédier votre chèque ou mandat-poste à l'adresse ci-dessous mentionnée.

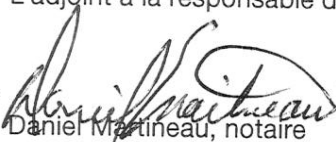
Cependant, nous vous avisons, en vertu de l'article 49 de ladite loi que les renseignements que vous demandez nous ont été fournis par des tiers.

Nous ne pourrons, dans ces conditions, traiter votre demande de façon adéquate dans le délai prévu de 20 jours, puisque la loi nous fait obligation de consulter ce tiers et d'attendre qu'ils nous présentent leurs commentaires par écrit avant de savoir si nous pourrons vous adresser les renseignements que vous souhaitez consulter.

Conformément à l'article 49 de la loi, un délai maximum de 35 jours supplémentaires nous est, par conséquent, nécessaire pour répondre à votre demande, ce qui reporte au 15 mars 2010 la communication de notre décision.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'adjoint à la responsable de l'accès,

  
Daniel Martineau, notaire

/mb

p.j.

Québec, le 17 décembre 2009

Madame Line Trudel  
Ville de Québec  
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap Rouge  
Édifice Andrée-P.-Boucher  
1130, route de l'Église  
Québec (Québec) G1V 4X6

**N/Réf. : Q120591**

**Objet : Demande d'accès à l'information**

Madame,

Nous sommes mandatés par La commission de la Capitale nationale du Québec (CCNQ) afin de réaliser une évaluation environnementale. Le terrain visé est situé au 1357 Boulevard Champlain à Québec correspondant aux lots rénovés 2077213, 2074539 et 2074922 (anciens lots 261,264, 265, 266, Paroisse de St-Colomb de Sillery). Une copie de la lettre nous autorisant à effectuer les recherches est jointe à la présente.

La présente constitue une demande d'accès à l'information pour cette propriété. Plus précisément, nous aimerions obtenir une copie des documents suivants :

- avis d'infraction, des poursuites ou des actions correctives;
- rapports d'inspection concernant un ou des déversements, rejets ou sources de contamination;
- tout autre document de nature environnementale détenu par votre Municipalité.

Vos renseignements seront traités à titre confidentiel aux seules fins de notre mandat. Nous apprécierions une réponse écrite de votre part.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Andréanne Hamel, ing. M.Sc.  
Chargée de projet

p.j. Autorisation de consultation

## LETTRE D'AUTORISATION D'ACCÈS À L'INFORMATION

PROTOCOLE DE GENIVAR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE, PHASE I

Date : 16 décembre 2009

J'autorise les représentants de GENIVAR à avoir accès aux documents et aux informations pertinentes dans le contexte d'une *Évaluation environnementale de site phase I*, pour le terrain situé au 1357 boulevard Champlain à Québec, correspondant aux lots rénovés 2077213, 2074539 et 2074922.

Signataire : 

Titre : Directrice des affaires administratives

Compagnie : Commission de la capitale nationale  
du Québec

Reçu  
12/01/2010  
AH Q120591

Le 5 janvier 2010

Madame Andréanne Hamel  
Genivar  
5355, boulevard des Gradins  
Québec (Québec) G2J 1C8

N/Réf.: 09 12 17 2610  
V/Réf.: Q120591

Objet : Demande de nature environnementale – 1357, boulevard Champlain, lots  
2 077 213, 2 074 539 et 2 074 922

Madame,

La présente fait suite à votre demande parvenue à notre bureau le 17 décembre 2009 concernant l'obtention de renseignements relatifs à l'objet cité en rubrique.

Des démarches sont actuellement entreprises pour retracer lesdits renseignements et une réponse vous sera acheminée au plus tard le 16 janvier prochain.

Conformément aux dispositions de la loi, je vous informe que si le délai de vingt (20) jours imparti par la loi pour vous répondre n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice de ce recours de même que copie de l'article de ladite loi.

Cependant, nous nous prévalons dès maintenant de l'article 47 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics* et sur la protection des renseignements personnels dans le but de pouvoir prolonger de 10 jours le délai à l'intérieur duquel nous devons traiter votre demande.

Nous vous informons également que des frais de reproduction plus des frais postaux sont applicables sur tous les documents susceptibles de vous être communiqués en vertu des dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Ces frais de reproduction sont de 0,34 \$ la page et de 13,75 \$ pour un rapport d'événement ou d'intervention. La consultation de ces documents est toutefois gratuite sur place aux heures normales de travail.

... 2



A défaut de nous aviser que vous ne désirez pas consulter ces documents d'ici la date indiquée au deuxième paragraphe de la présente, nous vous les transmettrons, le cas échéant, avec facturation. Vous pouvez nous rejoindre en composant le 641-6411, poste 4911.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a horizontal stroke and a small flourish.

Line Trudel, avocate

/ns

p.j.



Service du greffe et des archives

Reçu  
01/02/2010  
AH  
Q120591

Le 27 janvier 2010

Madame Andréanne Hamel  
Génivar  
5355, boulevard des Gradins  
Québec (Québec) G2J 1C8

N/Réf. : 09 12 17 2610  
V/Réf. : Q120591

**Objet : Rapport de nature environnementale  
1357, boulevard Champlain, Québec – Lots 2 077 213,  
2 074 539 et 2 074 922**

Madame,

En réponse à votre demande parvenue à notre bureau le 17 décembre 2009, la présente a pour but de vous informer que selon les informations qui nous ont été transmises par le Service de l'environnement et par la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et au meilleur de notre connaissance, nous ne détenons aucun dossier ou plainte de type environnemental relativement à l'endroit spécifié dans votre demande.

De plus, nous vous informons que ce terrain n'est pas inscrit dans le registre des terrains contaminés de la Ville de Québec, tel que l'exige la Loi sur la qualité de l'environnement. Cependant, vous pourriez prendre contact avec le ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs pour toute information supplémentaire.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'adjoint à la responsable de l'accès,

Daniel Martineau, notaire

/mb



# GENIVAR

Québec, le 12 janvier 2010

Madame Line Trudel  
Ville de Québec  
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap Rouge  
Édifice Andrée-P.-Boucher  
1130, route de l'Église  
Québec (Québec) G1V 4X6

**N/Réf. : Q120591**

**Objet : Demande d'accès à l'information-Propriétés du Ministère des Transports**

Madame,

Nous sommes mandatés par La commission de la Capitale nationale du Québec (CCNQ) afin de réaliser une évaluation environnementale. Certains des terrains visés par l'étude appartiennent au Ministère des transports du Québec (MTQ). Les terrains visés sont situés sur le boulevard Champlain à Québec correspondant aux lots rénovés 2077170, 2077171, 2077172, 2077173, 2077174 et 2074518. Une copie de la lettre nous autorisant à effectuer les recherches est jointe à la présente.

La présente constitue une demande d'accès à l'information pour cette propriété. Plus précisément, nous aimerions obtenir une copie des documents suivants :

- avis d'infraction, des poursuites ou des actions correctives;
- rapports d'inspection concernant un ou des déversements, rejets ou sources de contamination;
- tout autre document de nature environnementale détenu par votre Municipalité.

Vos renseignements seront traités à titre confidentiel aux seules fins de notre mandat. Nous apprécierions une réponse écrite de votre part.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Andréanne Hamel, ing. M.Sc.  
Chargée de projet

p.j. Autorisation de consultation



Québec, le 7 janvier 2010

J'autorise les représentants de GENIVAR à avoir accès aux documents et aux informations pertinentes dans le contexte d'une *Évaluation environnementale de site phase I*, pour les terrains situés sur le boulevard Champlain à Québec, correspondant aux lots rénovés 2074518, 2077170, 2077171, 2077172, 2077173 et 2077174.

Le directeur,

Jean-François Saulnier, ing.



Reçu  
19/01/2010  
AH

Le 14 janvier 2010

Madame Andréanne Hamel  
Genivar  
5355, boulevard des Gradins  
Québec (Québec) G2J 1C8

N/Réf.: 10 01 13 82 - V/Réf.: Q120591

Objet : Demande de nature environnementale – lots 2 077 170, 2 077 171, 2 077 172,  
2 077 173, 2 077 174 et 2 074 518

Madame,

La présente fait suite à votre demande parvenue à notre bureau le 13 janvier 2010 concernant l'obtention de renseignements relatifs à l'objet cité en rubrique.

Des démarches sont actuellement entreprises pour retracer lesdits renseignements et une réponse vous sera acheminée au plus tard le 2 février prochain.

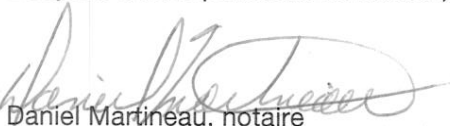
Conformément aux dispositions de la loi, je vous informe que si le délai de vingt (20) jours imparti par la loi pour vous répondre n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice de ce recours de même que copie de l'article de ladite loi.

Nous vous informons également que des frais de reproduction plus des frais postaux sont applicables sur tous les documents susceptibles de vous être communiqués en vertu des dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Ces frais de reproduction sont de 0,34 \$ la page et de 13,75 \$ pour un rapport d'événement ou d'intervention. La consultation de ces documents est toutefois gratuite sur place aux heures normales de travail.

A défaut de nous aviser que vous ne désirez pas consulter ces documents d'ici la date indiquée au deuxième paragraphe de la présente, nous vous les transmettrons, le cas échéant, avec facturation. Vous pouvez nous rejoindre au numéro 641-6411 poste 4911.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'adjoint à la responsable de l'accès,



Daniel Martineau, notaire

/ns

p.j.

Reçu  
02/02/2010  
AH  
Q120591

Le 27 janvier 2010

Madame Andréanne Hamel  
Génivar  
5355, boulevard des Gradins  
Québec (Québec) G2J 1C8

N/Réf. : 10 01 13 82  
V/Réf. : Q120591

**Objet : Rapport de nature environnementale  
Lots 2 077 170, 2 077 171, 2 077 172, 2 077 173, 2 174 174 et  
2 074 518**


Madame,

En réponse à votre demande parvenue à notre bureau le 13 janvier 2010, la présente a pour but de vous informer que selon les informations qui nous ont été transmises par le Service de l'environnement et par la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et au meilleur de notre connaissance, nous ne détenons aucun dossier ou plainte de type environnemental relativement à l'endroit spécifié dans votre demande.

De plus, nous vous informons que ce terrain n'est pas inscrit dans le registre des terrains contaminés de la Ville de Québec, tel que l'exige la Loi sur la qualité de l'environnement. Cependant, vous pourriez prendre contact avec le ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs pour toute information supplémentaire.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'adjoint à la responsable de l'accès,

  
Daniel Martineau, notaire

/mb